



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2010, Université Paris Descartes. hceres-02027433

HAL Id: hceres-02027433

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027433v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS DESCARTES
N° demande : S3100017683
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La mention « Droit » du domaine Droit, économie, gestion de l'Université Paris Descartes est examinée en vue de son renouvellement. Cette licence « Droit » est une licence générale qui vise à l'acquisition des bases des techniques juridiques. La progressivité et la cohérence des enseignements ont été bien pensées au sein d'une équipe pédagogique structurée et opérationnelle.

Cette licence générale prépare pour l'essentiel à l'intégration des masters en vue d'une spécialisation professionnalisante.

Pour une licence de droit, les effectifs restent modestes (679 en 2006-2007), compatibles avec une pédagogie individualisée. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences (capacité de synthèse, d'expression écrite, langues étrangères...) et la professionnalisation avec notamment la possibilité de valider un stage en L2 ou en L3.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont en place (PPE, directeur des études, enseignements de mise à niveau, tutorats dont un tutorat virtuel assez original).

Une démarche d'évaluation de la formation et des enseignements est à l'œuvre à l'échelle de l'Université.

Les points les plus forts :

1-	Une attention particulière est accordée à l'acquisition de compétences transversales et spécifiques.
2-	L'assise de la licence sur les activités des centres de recherche est solide.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le pilotage est peu développé.
2-	Le taux de réussite en L1 est faible.
3-	Les partenariats disciplinaires sont peu nombreux en L1 et L2.

Recommandations :

Les partenariats disciplinaires ne sont pas assez nombreux, ils sont au nombre de deux sur les deux premières années (économie et psycho-sociologie), il conviendrait d'envisager la possibilité de l'ouvrir, notamment en direction de la gestion. Les interventions de professionnels non universitaires pourraient être un peu plus nombreuses même si des efforts réels ont été accomplis vers la professionnalisation de cette licence.

En matière de pilotage, la connaissance du public étudiant entrant pourrait être améliorée (caractéristiques, série de Bac, âge...). L'analyse des résultats pourrait, elle aussi, être affinée au service d'un objectif d'amélioration du taux de réussite en L1 qui est particulièrement faible. De même, les résultats des évaluations des enseignements et de la formation pourraient être mis en liaison plus directe avec le pilotage de la licence.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B